

# 30<sup>ème</sup> FOULEES DE MONTESTRUC

## COURSE PÉDESTRE SUR ROUTE

Organisée le 2 JUIN 2013 à 9 H 30

soumise au décret du 18 Octobre 1955

### BULLETIN D'ENGAGEMENT

à retourner impérativement écrit en lettres majuscules, daté, signé  
et accompagné du montant de l'inscription avant le 24 Mai à :  
M. Alain CARDONNE : 19, Laborde d'en haut - 32390 MONTESTRUC

Je participe aux \* : 12 Km  
Frais d'inscription : 8 Euros

(Chèque à libeller à l'ordre du Foyer Rural de Montestruc sur Gers)

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
NE(E) LE : \_\_\_\_\_ SEXE : M - F \*  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CLUB - UNITE : \_\_\_\_\_ LICENCE : OUI - NON \*  
CATEGORIE : \_\_\_\_\_  
ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir en ma possession la licence en cours ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GROUPAMA.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

n° Dossard

Catégorie

Fait à ..... le.....

(signature obligatoire précédée de la mention "lu et approuvé")

\* Entourer l'option choisie.

Imp. Spé FDFR Gers - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# 30<sup>ème</sup> FOULEES de MONTESTRUC

## RONDA DE MONTASTRUC

Ua virada dens lo país Porta de Gasconha



## 2 JUIN 2013

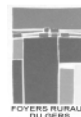
9 H 30

## "Route et Chemin" 12 Km

- 9 H 30 : DEPART DES COURSES  
CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE  
- 9 H 35 : COURSE POUR ENFANTS  
Stade  
- 9 H 45 : RANDONNEE PEDESTRE  
POSSIBILITE REPAS

### CONTACTS :

Mme Jacqueline BONNEAU : 05.62.62.28.29  
M. Alain CARDONNE : 05.62.62.25.34



ORGANISÉES PAR LE FOYER RURAL DE MONTESTRUC

PARTENAIRES : MOUVEMENT RURAL DU GERS  
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT EN MILIEU RURAL

1 n° spé FDFR Gers



SPORT EN MILIEU RURAL

Imp. Spé FDFR Gers - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## Urós de córrer a la campanha

Heureux de courir à la campagne

**COURSE INSCRITE AUX  
JOURNEES NATURE**

**Circuit mixte route et chemin**

**VESTIAIRES** : AVEC DOUCHES GRATUITES  
AU STADE MUNICIPAL

**POSTES DE RAVITAILLEMENT  
POSTES DE SECOURS A L'ARRIVÉE.**

**OUVERTURE DU SECRÉTARIAT : 8 H 30**  
STADE MUNICIPAL

**DÉPART DES COURSES : 9 H 30 AU STADE MUNICIPAL**  
(route de Préchac)

**RÉCOMPENSES** : 1 COUPE au 1er de chaque catégorie  
1 lot produits régionaux à l'inscription

**VIN D'HONNEUR**

VÉHICULE A MOTEUR INTERDIT SUR LE CIRCUIT  
ACCOMPAGNEMENT AUTORISÉ SUR VÉHICULE A DEUX ROUES  
SANS MOTEUR

**RANDONNÉE PÉDESTRE** : DÉPART 9 H 35  
OUVERTE A TOUS

**COURSE POUR LES ENFANTS DE 10 A 13 ANS :**

**DÉPART :** 9 H 45 : TOUR DU STADE

**LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ  
POUR TOUS LES ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES IMMÉDIATS ET  
FUTURS QUI POURRAIENT SUBVENIR AUX CONCURRENTS DU FAIT  
DE LA PARTICIPATION À CETTE ÉPREUVE.**

**Consultez le règlement complet en annexe**

**COURSE SUR ROUTE REGLEMENTEE : 12 Km**

**INSCRITE AU DEFI GERMOIS**

**INSCRIPTION SUR PLACE AU SECRÉTARIAT  
OU INSCRIPTION À L'AVANCE cf. BULLETIN D'ENGAGEMENT sur site  
internet : [www.foyersruraux-gers.org](http://www.foyersruraux-gers.org)**

**PRÉSENTATION DU CERTIFICAT MÉDICAL**

**DROITS D'INSCRIPTION :** 8 Euros

**POSSIBILITÉ REPAS :** INSCRIPTION SUR PLACE AVANT 10 H 00  
OU À L'AVANCE cf. BULLETIN D'ENGAGEMENT  
PRIX DU REPAS : 10 €